



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 1532

Texte de la question

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Roubaud, pour le groupe UMP.

M. Jean-Marc Roubaud. Ma question s'adresse à M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. (" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le ministre d'État, je me félicite que la croissance soit revenue en France, en cette fin d'année 2004. Cela est dû aux efforts entrepris par le Gouvernement (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) puisqu'on a enfin traité le problème de la réforme des retraites et de l'assurance maladie, qu'on a favorisé la création d'entreprises et qu'on a revalorisé le travail. Cependant, du fait des délocalisations et de la désindustrialisation, nos concitoyens restent inquiets. Mais, face à cette situation, vous avez décidé de ne pas vous résigner. Dans le cadre du comité interministériel d'aménagement du territoire du 14 septembre dernier, vous avez donc proposé, pour lutter contre les délocalisations, de créer des pôles de compétitivité sur l'ensemble du territoire national.

Monsieur le ministre, vous le savez, le Gard rhodanien est candidat à l'accueil d'un pôle de compétitivité. Pouvez-vous nous indiquer aujourd'hui où en est la mise en place de ces pôles de compétitivité et quelle est l'échéance ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Trois précisions, monsieur le député. Votre question me donne d'abord l'occasion de rappeler que la croissance française est supérieure en 2004 à celle de la zone euro. J'ignore si c'est grâce à l'action du Gouvernement.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Mais je sais que, si l'on avait fait moins bien que les autres, certains ne manqueraient pas de nous le rappeler tous les mardis et tous les mercredis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce n'est pas parce que vous êtes discrets sur le sujet, mesdames, messieurs de l'opposition, qu'on doit l'être nous aussi. (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Parlez-nous de l'emploi !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je ne comprends pas ensuite l'attitude de prétendus spécialistes qui reprochent aux élus de toutes tendances d'évoquer le risque des délocalisations.

M. Jacques Myard. Tout à fait !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. On peut relayer l'inquiétude de nos concitoyens sans être démagogue ou populiste. Or, une partie des élites intellectuelles est en train de faire avec les délocalisations et la désindustrialisation la même erreur qu'avec l'insécurité, il y a quelques années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Julien Dray. Non !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. On disait alors aux Français : " Vous n'avez rien compris ! Vous n'avez pas peur : vous avez l'impression d'avoir peur ! " (*Protestations sur les*

bancs du groupe socialiste.)

Enfin, c'est parce que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin est convaincu de cette réalité que nous avons attaché tant d'importance au très remarquable rapport du député UDF Christian Blanc sur les pôles de compétitivité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Ainsi, et la situation est originale, le rapport de M. Blanc a été remis au Gouvernement au mois de mai, le Premier ministre a tenu une réunion interministérielle au mois de juin, les pôles de compétitivité ont été mis en place au mois de septembre (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), l'appel à projet sera lancé début janvier et les premiers pôles de compétitivité seront désignés avant la fin 2005. (*Nouvelles protestations sur les mêmes bancs.*)

Vous le voyez, il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent. Et ce sont toujours les mêmes ! (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1532

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 octobre 2004